

## **Une AMAP à Châtillon**

Lien Internet : <http://radisactifs.org/>

### **Une AMAP, c'est quoi ?**

Une AMAP, c'est une association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Il s'agit d'un groupement de consommateurs au sein d'une association dont le but est de maintenir une agriculture paysanne de proximité. Une agriculture paysanne de proximité est une exploitation agricole située à moins de 50 Km dont l'agriculteur (ou plutôt paysan pour montrer l'attachement au terroir) cultive des produits dans des conditions définies par une charte. Ce ne sont pas forcément des produits bios, mais au moins issus d'une agriculture raisonnée. Une agriculture de saison qui ne force pas la nature, pas d'engrais destructeur de la terre et de polluant des nappes phréatiques, pas de culture sous plastique, pas d'arrosage intensif. Il n'est pas interdit de produire sous serre, mais on s'interdira la culture hors sol, la serre pourra même être chauffée mais avec des systèmes excluant l'énergie primaire. Les agriculteurs qui s'engagent à redevenir des paysans sont presque toujours politiquement, syndicalement et socialement militants. Ils se battent tous pour une agriculture différente.

Les radis actifs, comme les autres AMAP d'Île-de-France, adhèrent au réseau régional des AMAP d'Île-de-France : <http://amap-idf.org/> , lui-même affilié au réseau français des AMAP : <http://www.reseau-amap.org/> . Les AMAP s'engagent à respecter une charte, les contrats sont des contrats types élaborés par le réseau.

Bien entendu, dans un contexte de mondialisation positive, beaucoup de bénévoles, de paysans sont engagés dans des mouvements pour une autre mondialisation... Les AMAP existent ailleurs : au Québec les ASC, aux USA et en GB les CSA, au Japon (tiens le pays du père de Ronaldo notre agriculteur), en Belgique les GASAP, en Suisse...

### **Comment ça marche ?**

Un véritable contrat signé par chacun des consommateurs, l'AMAP et le producteur, lie les partenaires entre eux pendant une période déterminée. Les premiers s'engagent à lui acheter des produits pendant une période entre 3 mois et un an (le plus souvent un semestre) et donc à lui fournir un revenu fixe. En échange, l'agriculteur s'engage à les livrer une fois par semaine en légumes (et en fruits) produits quasi exclusivement sur son exploitation.

L'agriculteur s'engage aussi à recevoir au moins deux fois par an (et plus si accord préalable) les familles sur son exploitation. C'est le moment de partager les connaissances, de faire visiter son exploitation, puis de pique-niquer.

En général, on ne dépasse pas une quarantaine de familles par AMAP (ce qui peut représenter tout de même entre 40 et 150 consommateurs. L'AMAP est complète à Châtillon).

Attention, il ne s'agit pas d'un retour à la terre passéiste ou d'une religion verte intégriste. Il s'agit d'une agriculture moderne (les paysans qui travaillent avec les AMAP sont modernes et vivent à l'heure du téléphone et de l'ordinateur portables) mais raisonnable en terme de matériels et d'investissements et selon les cas il s'agit d'une agriculture totalement bio, partiellement bio ou raisonnée. Il convient de remarquer que certaines AMAP participent à l'achat des terres et aux investissements. On passe alors de la vente directe à la fusion entre consommateurs et producteurs.

Nous pourrions aussi parler des aides (ou non-aides) de l'État à l'agriculture bio... et de tas d'autres sujets en lien avec les AMAP...

## **Et l'agriculteur, dans les AMAP ?**

On dira déjà autant, voire plus, un paysan qu'un agriculteur, ce qui n'est effectivement pas tout à fait la même chose.

L'exploitation est située dans le sud de l'Essonne à Soisy-sur-École, près de la Forêt de Fontainebleau, à la limite de la Seine-et-Marne. Vous pouvez aller voir sur son site : <http://www.scea-koorin.fr/> . Avec les AMAP les agriculteurs-paysans travaillent avec une échéance de 6 à 12 mois, ils maîtrisent leur production, ils peuvent vivre décemment financièrement et personnellement ce que ne peuvent pas toujours faire les agriculteurs classiques, toujours sur la brèche pour produire plus, afin de rembourser les crédits pour les investissements monstrueux que nécessite une agriculture productiviste. Celui qui avec qui l'AMAP des Radis Actifs a contracté pratique également la vente directe et sur abonnement.

Après avoir débuté, au Brésil, l'agriculture biologique pour le compte d'une fondation japonaise dans les années 1980, notre agriculteur s'installe à BEAUVAIS en 1997 sur 5 hectares, dans le but d'apporter un soutien au développement de l'agroalimentaire bio (AB) en France. Monsieur OYAMA propose dorénavant pas moins de 47 variétés de légumes et de salades qui sont produites sur le site dans le sud de l'Essonne.

## **Et chez les Radis Actifs, ça se passe comment ?**

Chaque famille débourse 15 Euros par semaine pour une livraison (appelée un panier). En fait, chaque adhérent paye d'avance en plusieurs chèques. C'est l'AMAP qui centralise les paiements. Certaines familles, notamment les couples sans enfant et les personnes seules peuvent opter pour un demi-panier (en réalité un panier tous les 15 jours). Ce qui nécessite de trouver une autre famille qui souhaite faire de même pour l'alternance. Pendant les congés des problèmes identiques se posent aussi. On se rend vite compte qu'il faut quand même une organisation bien huilée qui repose pourtant sur des bénévoles.

La ville de Châtillon a eu l'amabilité de prêter la salle Henri Matisse rue de Bagneux où se passe la livraison ce qui met l'AMAP à l'abri des intempéries. Ce prêt se fait sous l'engagement de garantir, bien entendu, sa restitution dans un état de propreté impeccable.

Chaque famille s'engage à participer à la distribution une fois par trimestre minimum. Il est clair que pour diverses raisons il ne s'agit que d'une moyenne. Cela dit il n'y a pas de problème pour l'instant et toutes les semaines les bénévoles sont assez nombreux. Les inscriptions se font en ligne. En fait, je trouve bien sympathique le fait de « jouer au marchand », comme dirait les enfants. Mais au-delà de ça c'est un vrai esprit participatif. Pas de consommateur inactif, c'est ça aussi les radis actifs.

## **Et question quantité, variété... c'est comment ?**

Selon les saisons les paniers vont environ de 3-4 Kg en morte saison à 6 Kg en haute saison. Compte tenu du prix ce n'est pas si cher. Certes, on paye six mois à compter de la rentrée et il y a moins de légumes en hiver (et même une suspension de quelques semaines autour de Noël), mais les 6 autres mois sont plus riches. 6 à 8 légumes sont livrés chaque semaine selon la saison.

Un problème tout de même car il en faut bien un peu... pendant les congés, le panier arrive quand même. Alors, soit il faut essayer de le revendre à un voisin intéressé ou à une personne inscrite sur la liste d'attente de l'AMAP, soit passer par le site des Radis Actifs qui a tout prévu, même le « co-paniérage », soit on fait comme moi, on l'offre à un ami, une connaissance, histoire de le convaincre d'adhérer par la suite (en général, ça marche), même si l'AMAP ne peut plus accepter de nouveaux contrats pour l'instant